RAPPORT D'ACTIVITÉ

I 2020 I

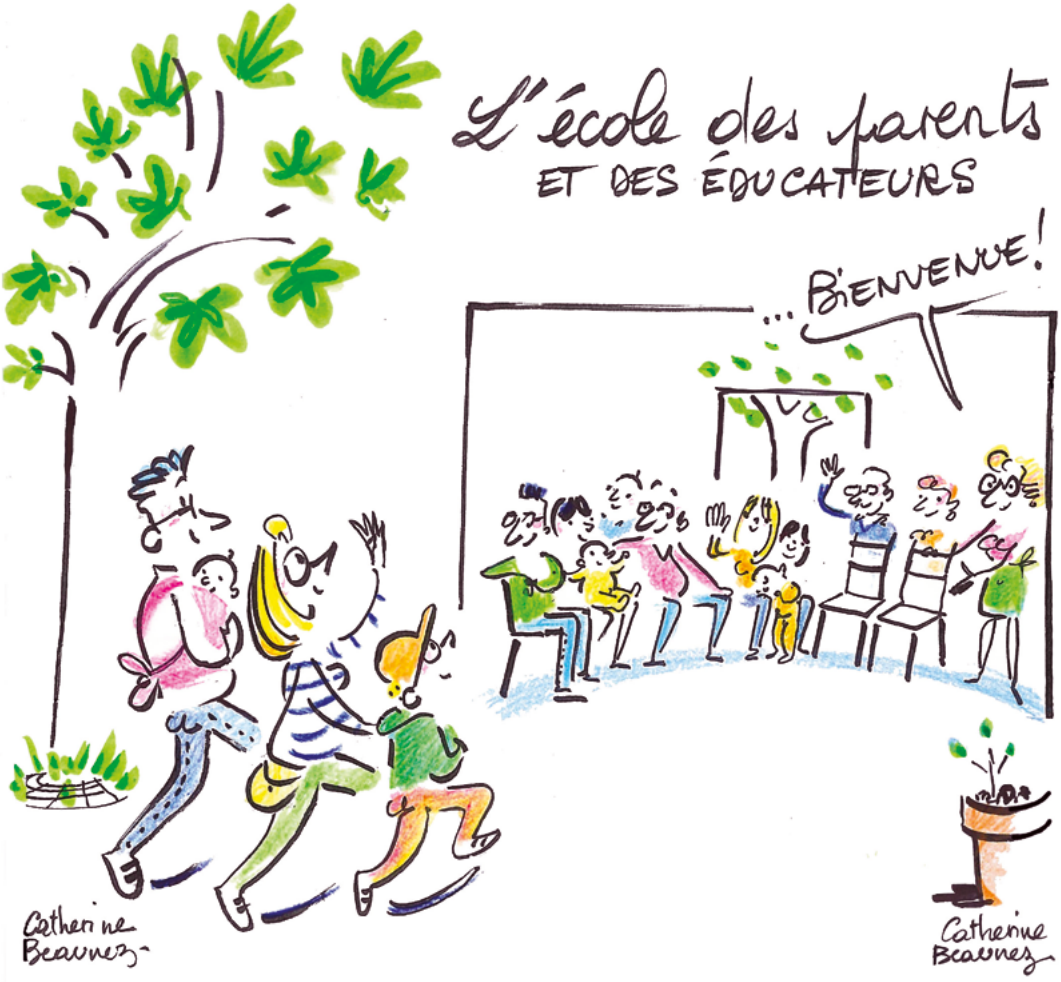

50 ans · Fédération nationale des EPE · Revue L'école des parents · 70 ans

Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs I Association Loi 1901, reconnue d'utilité publique.

Grandir
Fonds de solidarité pour l'enfance

Prix spécial du jury 2019 du Fonds de solidarité pour l'enfance - Les petits chaperons rouges

epe
ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS
FÉDÉRATION NATIONALE

L'ÉDUC'ÉCRANS

LE NOUVEL OUTIL LUDIQUE DE MÉDIATION

Pour prévenir les parents des dangers de la surexposition aux écrans

Outil original de médiation permettant de réfléchir entre parents à la place des écrans dans la famille quand on a de jeunes enfants (0-6 ans).
Sans stigmatiser ni culpabiliser, mais en incitant à réfléchir, il est conçu comme un outil ludique d'explicitation : représentations, préjugés, expériences, et destiné à être utilisé comme un support à des débats dans le cadre d'animations d'ateliers, de groupes d'échanges, de Cafés des parents® ou de toute autre animation collective dans le champ de la parentalité.

LE BUT

Réfléchir entre parents à la place des écrans dans la famille pour faire face à ce véritable enjeu de santé publique.

- Quels usages en fait-on ?
- Quel est leur impact sur les enfants ?
- Quel exemple donnons-nous à nos enfants ?
- Peut-on mieux gérer les écrans au quotidien ?

LES COMPOSANTS

- Un plateau,
- un dé,
- un sablier,
- des jetons,
- des cartes-questions sur 8 thèmes différents.

LES THÈMES ABORDÉS

Apprentissages, autorité, relations, rythmes, santé, usages, autonomie, pêle-mêle.

LE DÉROULÉ

L'Éduc'Écrans propose des pistes de réflexion sous forme de questions auxquelles les participants répondent soit individuellement, soit dans le cadre d'un tour de table ou d'un face-à-face.

Argumentation et contre-argumentation, chacun-e est amené-e à s'exprimer, à réfléchir et le cas échéant, défendre une proposition opposée à ses propres idées.

L'ANIMATEUR

L'animateur aide à la mise en discussion des différents thèmes abordés, veille au respect des étapes du jeu et garantit la prise de parole et l'écoute de chacun.

Pour plus de renseignements et passer votre commande :

FNEPE - 180 bis, rue de Grenelle - 75007 Paris

Tél. +33(0)1 47 53 62 70 - Fax +33(0)1 47 53 62 84

Mail : contact@ecoledesparents.org **Site : www.ecoledesparents.org**

SOM-MAIRE

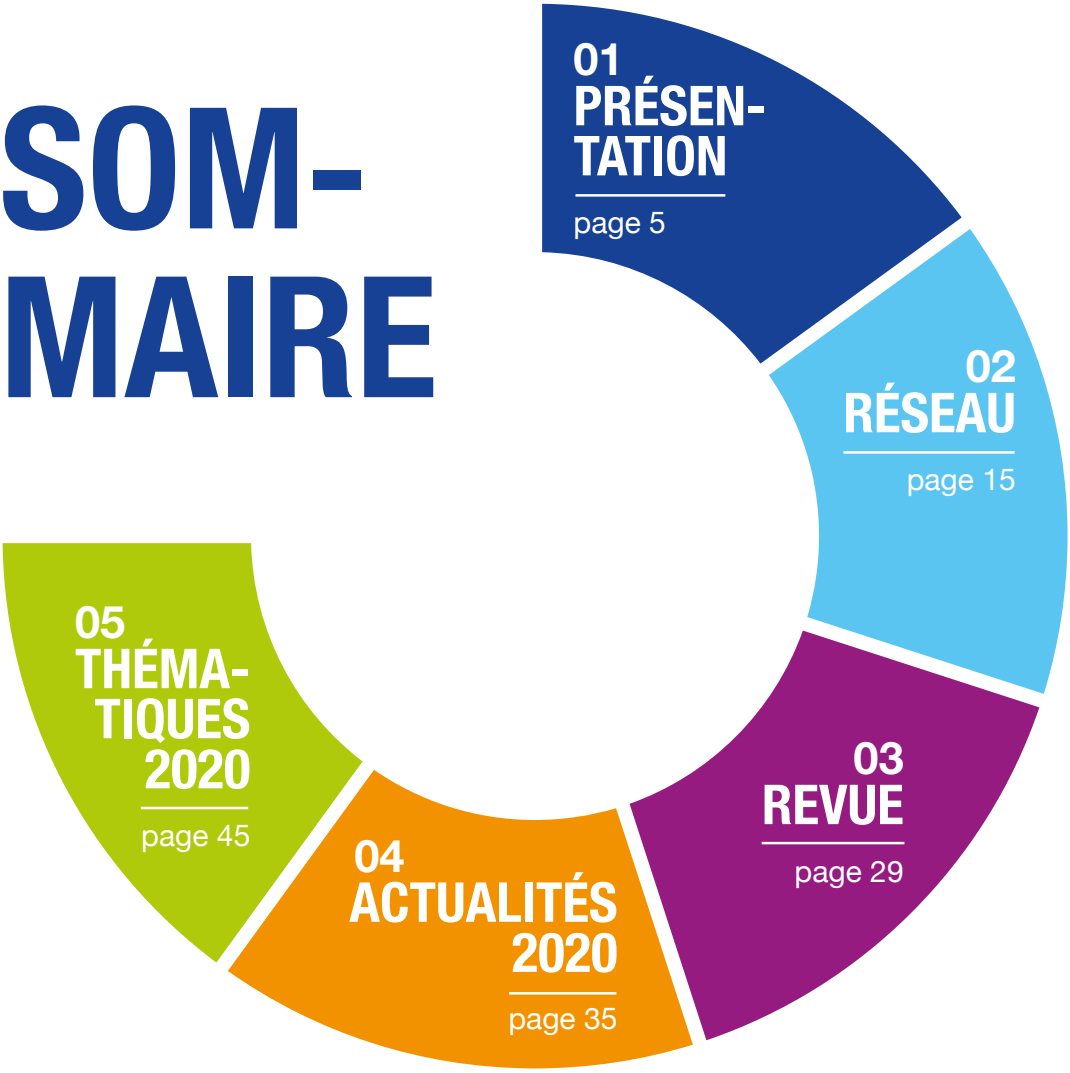
01
PRÉSEN-
TATION
page 5
02
RÉSEAU
page 15
03
REVUE
page 29
04
ACTUALITÉS
2020
page 35
05
THÉMA-
TIQUES
2020
page 45

MOT DU PRÉSIDENT

2020, année contrainte par la pandémie, année d'interrogations, d'adaptation, de réinvention qui a largement mis les parentalités en mouvement.

Notre réseau lui-même s'est immédiatement mis en mouvement, dès le début du confinement, en créant **le numéro vert Allo, parents confinés – rebaptisé en juin Allo, parents en crise –**, qui a mobilisé 29 Écoles des parents et des éducateurs (EPE). À la fin du mois de décembre, il avait reçu plus de 2 000 sollicitations.

Lors du premier confinement, du jour au lendemain, les parents se sont retrouvés confrontés à un triple rôle : celui de parent, celui d'enseignant de substitution et celui de télétravailleur, tout cela dans un lieu confiné, sans répit possible. **Lors des appels, nous insistions beaucoup sur le caractère exceptionnel de la période.** Parfois, nous les aidions à faire un pas de côté, ouvrions une fenêtre sur un élément auquel ils n'avaient pas pensé ; au fur et à mesure de l'entretien, ils s'apaisaient.

Une bonne part des appels émanait de parents isolés ou en situation de séparation conjugale difficile, notamment de mères seules, en grande détresse. Nous avons provisoirement désigné ces difficultés de « troubles envahissants de la parentalité » tant la fonction contenante parentale s'est trouvée mise à mal.

Pour s'adapter à la situation pandémique, les associations qui composent le réseau ont réinventé les modalités du lien, de l'« aller vers » avec, par exemple, **des échanges entre pairs via les réseaux sociaux au sein de groupes d'échanges privés, ou des Cafés des parents® qui investissent le monde virtuel.**

Au sein même de la Fédération, **nos pratiques ont été bouleversées :** comment faire en commun sans les moments fructueux et joyeux des journées réseau, comment faire des visites à distance ? **Comme un écho au fracas pandémique, la réinvention s'impose, elle appelle la transformation** et l'approfondissement de la nature de nos activités, via la professionnalisation des équipes et la pérennisation du numéro vert Allo, parents en crise.

En ces circonstances exceptionnelles, **la Fnepe s'est donc distinguée par son professionnalisme, sa réactivité et son inventivité.** Elle a ainsi été sollicitée en novembre par la DGCS pour suggérer des pistes d'investigation dans le cadre d'une recherche intitulée « Les familles à l'épreuve de la crise Covid-19 », dont l'objectif est de documenter le vécu des familles durant le premier confinement, de recueillir leurs sujets de préoccupation et de recenser leurs besoins d'accompagnement ; le même mois, **la Fnepe a aussi remporté l'appel à projets lancé par le gouvernement pour coordonner l'ensemble des lignes d'appel de soutien à la parentalité** (Allo, parents bébé, Jumeaux et plus, etc.). Notre pratique de réseau va ainsi s'élargir à travers de stimulants nouveaux partenariats.

La pandémie et les confinements ont suscité une coupure qui nous invite à nous relier les uns aux autres autrement, a bousculé les modes d'exercice de la parentalité et nous a forcés à réinventer nos pratiques de soutien à celle-ci : **rendez-vous est donc pris pour évoquer ces questions ensemble le 28 mai prochain, lors du colloque « Parentalités en mouvement, des pratiques à inventer ».**

Michel Wawrzyniak

01

• Présentation •

LA FNEPE

ACTEUR RECONNU DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Association loi 1901, la Fnepe est reconnue d'utilité publique et agréée association de jeunesse, d'éducation populaire et complémentaire de l'enseignement public. Par les Écoles des parents et des éducateurs qu'elle fédère, elle est une association de services aux familles et aux éducateurs. Par son action de terrain, elle est un observateur des transformations sociales affectant la vie familiale et les demandes du public.

L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

En tant que tête de réseau, la Fnepe mène un travail important de représentation dans les instances nationales.

La Fnepe est membre :

- du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (**HCFEA**)
- du Comité de suivi sur la protection des mineurs contre la pornographie en ligne
- du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (**Cnajep**)
- du Collectif des associations partenaires de l'école publique (**Cape**)
- du Conseil national des partenaires de l'Association nationale des Maisons des adolescents (**ANMDA**)
- du Comité consultatif de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (**ANLCI**)
- du comité de pilotage pour l'organisation de la Journée nationale du refus de l'échec scolaire portée par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (**Afev**)
- du conseil d'administration du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (**Fonjep**)
- La Fnepe participe aux instances nationales du conseil conjugal et familial (**CCF**) et de la médiation familiale (**MF**)
- du groupe pilote relations aux familles des **Cités éducatives**

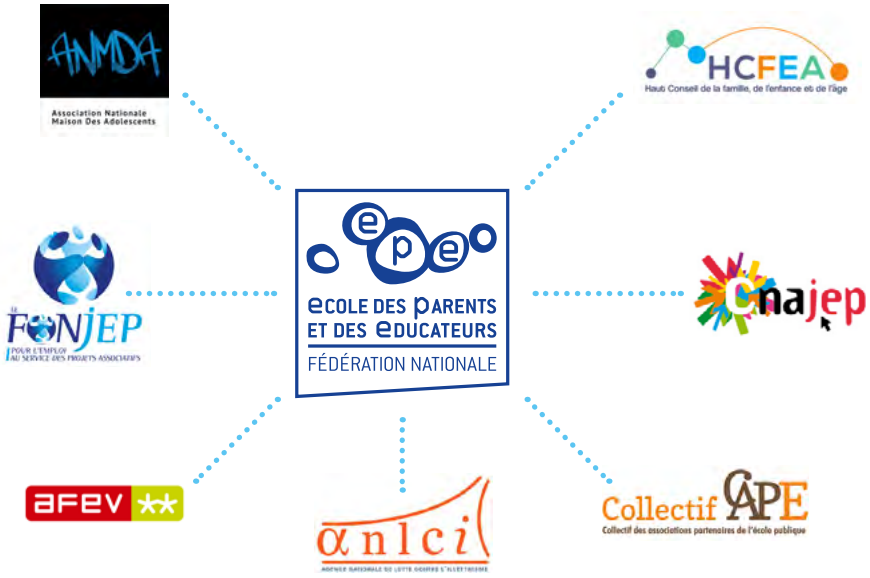

LES OBJECTIFS

DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2016-2020 ATTEINTS POUR TOUS

LE PROJET STRATÉGIQUE a été élaboré par le bureau, approuvé au conseil d'administration du 3 juin 2016 et voté à l'assemblée générale le 4 juin 2016.

Ce texte fondateur est composé de quatre axes majeurs :

- la vie du réseau
- la charte comme socle d'action
- la stratégie de communication
- le développement du réseau

Les deux premiers points soulignent la volonté de faire vivre le réseau, en renforçant notamment notre parole dans les instances nationales, en affirmant les valeurs de notre charte et en les déclinant dans nos actions.

Les deux autres axes constituent les chantiers prioritaires de ces cinq années : élaborer une stratégie de communication performante et développer la couverture géographique du réseau EPE.

Un comité de pilotage a été constitué pour élaborer et mettre en œuvre le schéma directeur de communication de la Fnepe.

La commission de suivi de la charte a été mandatée par le conseil d'administration de la Fnepe pour faire des propositions sur le développement du réseau. Elle se réunit entre deux et cinq fois et visite chaque EPE tous les trois ans.

STRATÉGIE DE COMMUNICATION
Plan d'actions

AXE 1

- Intensifier la communication digitale en développant le flux sur le site internet et les réseaux sociaux.
- @fede_EPE | Fnepe
- Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs

AXE 2

- Refonte du site internet de la Fnepe.
- Création d'une rubrique *« Anniversaires »* avec la liste des événements en région.
- Création d'une rubrique *«Articles du Conseil scientifique ».*

AXE 3

- Créer de nouveaux outils pour servir la stratégie de développement : flyer 3 outils.
- Élaboration d'une nouvelle charte graphique, plus moderne et plus simple d'utilisation.
- Création d'un nouveau logo spécifique et déclinaison pour chaque EPE pour un meilleur repérage des membres du réseau.
- Réalisation de 2 kakémonos spécialement conçus pour ces évènements, et qui circulent dans les EPE (meilleure visibilité de la Fnepe, notamment chez ses partenaires et financeurs publics).

AXE TRANSVERSAL

- Harmonisation des outils (flyer abonnement à la revue), création d'un nouveau document issu de la fusion de la plaquette de présentation Fnepe et de *«rejoindre le réseau».*
- Meilleur positionnement de la Fnepe sur le vaste secteur de la parentalité.
- Création du poste d'animateur de site multimédia en novembre 2020.

La Fnepe a engagé une réflexion prospective avec un projet stratégique pour la période 2016-2020.
Cette démarche d'anticipation, renouvelée tous les cinq ans, permet à la Fnepe d'avoir un cap précis pour établir son planning d'objectifs opérationnels.

UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE DE DÉVELOPPEMENT EN ACTION

AXE 1

- **Tendre** à une implantation EPE dans toutes les régions de France.
- 6 nouvelles EPE et 3 structures portant des actions labellisées ont rejoint le réseau et une Union régionale a été créée.

OBJECTIF ATTEINT

AXE 2

- **Augmenter** de 25 % la couverture départementale du réseau.

OBJECTIF ATTEINT

AXE 3

- **Améliorer** la couverture intradépartementale de 25 % dans les territoires où les EPE sont déjà présentes.

OBJECTIF ATTEINT

AXE TRANSVERSAL

- **Renforcer** les compétences et outils internes à la Fnepe pour faciliter le développement du réseau.

OBJECTIF ATTEINT

1 FLYER *« Rejoindre le réseau »*

Procédure de réponse aux sollicitations

Refonte de statuts types EPE

ILS SOUTIENNENT NOS ACTIONS ET S'IMPLIQUENT DANS NOS INNOVATIONS

- Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf)
- Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
- Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)
- Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep)
- Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca)
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Française des Jeux (FDJ)
- Fondation Vinci Autouroutes
- Ocirp
- Fondation pour l'Audition

« Depuis plus de 10 ans, la Fnepe et la FDJ collaborent autour de l'aide à la parentalité et la protection de la jeunesse.

Ce mécénat a permis la réalisation du projet de développement de l'estime de soi des enfants (Estimo) ; il prévoit aussi un soutien au fonctionnement de la Fnepe, tête de réseau, et à sa ligne d'écoute.

Aider à accueillir les situations de vulnérabilité constitue l'une des facettes de la responsabilité de FDJ que nous entendons poursuivre avec d'autant plus d'intensité dans le contexte actuel. »

Vincent Perrotin,
directeur RSE FDJ Groupe

RESSOURCES ET DÉPENSES 2020

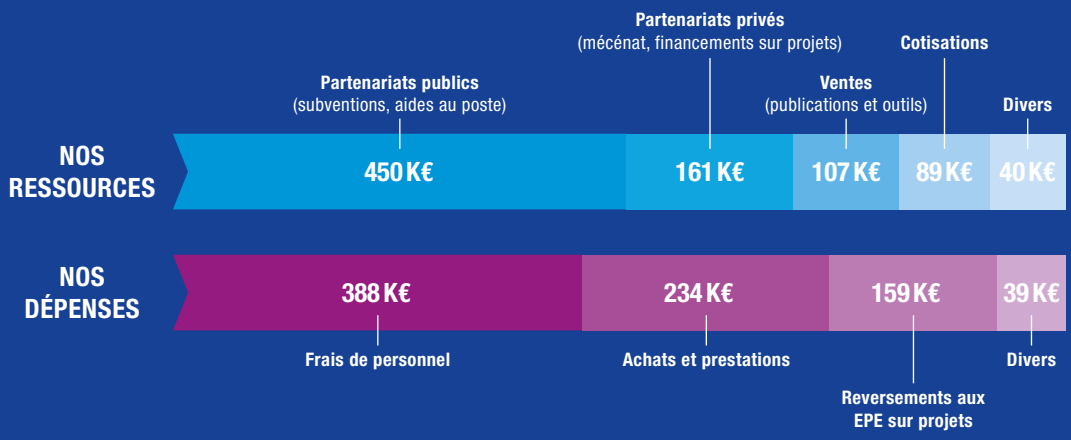

LA FNEPE

UNE GOUVERNANCE ET UNE ÉQUIPE POUR CONDUIRE SES MISSIONS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de vingt-six membres : **dix-sept représentants d'EPE ou de services labellisés et huit membres actifs** à titre individuel et un président d'honneur. Au cours de l'année 2020, le conseil d'administration de la Fnepe s'est réuni trois fois afin d'assurer l'administration générale de l'association.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2020

> MEMBRES INDIVIDUELS / MEMBRE D'HONNEUR

Véronique Acar | *Bruno Jarry* | *Catherine Leblanc* | *Sylvie Lenormand* | *Daniel Marcelli* | *Philippe Quentin* | *Régine Scelles* | *Vincent de Vathaire* | *Michel Wawrzyniak*

> MEMBRES EPE / ACTIONS LABELLISÉES

EPE des Alpes-Maritimes
Centre familial Charles Vincent | *Raymonde Derrives*

EPE du Calvados | *Nathalie Tinette*

EPE de Haute-Corse | *Dominique Rossi*

EPE du Gard | *Dominique Tholozan*

EPE Grand Paris | *Noëlle Mariller*

EPE de Haute-Garonne | *Geneviève Quintin*

EPE de l'Hérault | *Pascal Suzanne*

EPE de Loire-Atlantique | *Yannick Bervas*

EPE du Maine-et-Loire | *Agnès de Kervénoaël*

EPE de Moselle | *Béatrice Clément*

EPE de Haute-Savoie | *Sophie Dahi*

EPE de Seine-Maritime | *Dominique Vandenbusche*

EPE de Seine-et-Marne sud | *Paule Svatek*

EPE du Var | *Magali Coulon*

Amafar-EPE de La Réunion | *Francis Schutz*

Amdor - Action labellisée EPE | *Daniel Vigée*

Apradis | *Pierre Rosset*

LES MEMBRES DU BUREAU

Michel WAWRZYNIAK : président
Bruno JARRY : vice-président
Catherine LEBLANC-RÉGNIER : vice-présidente
Vincent de VATHAIRE : secrétaire du bureau
Noëlle MARILLER : trésorière
Agnès de KERVÉNOAËL : membre
Jeremy GALL : membre
Pierre ROSSET : membre

Daniel MARCELLI : président d'honneur

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU RESEAU EPE

Béatrice BAYO : directrice
Fabrice BOUISSOU : coordinateur réseau
Katia CAPPEL : secrétaire
Élodie DUWELZ : chargée de mission partenariats
Virginie GAZON : secrétaire de rédaction de la revue *L'école des parents*
Hélène GIQUELLO : maquettiste
Anne LANCHON : rédactrice en chef de la revue *L'école des parents*
Gentiana MALO : responsable du développement
Kevin MOHUN : animateur de site multimédia
Eléonore NICOLAS : maquettiste

> BÉNÉVOLES :

Raymond BOVERO : soutien au développement du réseau
Catherine LEBLANC : soutien à la communication
Viviane MONNIER : soutien à la comptabilité

Merci à Alexandra Christides pour son investissement intense pendant 8 ans à la direction de la Fnepe, au service de la parentalité et du réseau.

LA COMMISSION DE SUIVI DE LA CHARTE

UNE INSTANCE ESSENTIELLE DANS L'ANIMATION ET LA CONSOLIDATION DU RÉSEAU

La commission de suivi de la charte (CSC) est une instance statutaire. Elle visite tous les trois ans chacune des EPE dans le cadre de sa mission d'accompagnement du réseau (article 10 - Statuts Fnepe).

COMPOSITION

- **Bruno Jarry,** président de la commission
- **Membres bénévoles ou salariés issus d'EPE :** Bruno André-Burel | Pierre Durand | Marie-Pierre Husson | Jean-Marc Joly | Colette Pascal
- **Membres salariés de la Fnepe :** Béatrice Bayo | Fabrice Bouissou

La commission permet un **temps d'échanges privilégié entre l'EPE et la Fnepe** pour faire un point sur un ensemble d'items concernant aussi bien :

- **la gouvernance**
- **la situation financière**
- **la communication**
- **les actions**
- **les partenariats**
- **l'inscription de l'EPE dans son tissu territorial**
- **ses attentes vis-à-vis de la Fnepe et du réseau...**

En 2020, la commission de suivi de la charte (CSC) a poursuivi une démarche visant à renforcer les interventions de la Fnepe dans certaines situations de fragilités des EPE (dégradation de la vie associative et démocratique, dérèglement des instances statutaires, dysfonctionnement grave dû à des conflits sur la conception et la mise en œuvre du projet, etc.).

La CSC, en 2020, a aussi mené des travaux pour élaborer une convention régissant les rapports entre la Fnepe et des collectivités territoriales souhaitant adhérer au réseau.

Les résultats de ces travaux seront présentés à l'assemblée générale 2021 de la Fédération.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique est une instance de réflexion sur la famille et la parentalité, un observatoire de l'évolution des savoirs ainsi qu'une force de proposition donnant un avis sur les orientations et le développement des actions de la Fnepe et de son réseau, sur la ligne éditoriale de la revue *L'école des parents* et sur les thématiques des colloques organisés par la Fnepe.

LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Régine Scelles
Présidente du conseil scientifique de la Fnepe, psychologue et professeur de psychopathologie à l'université Paris 10-Nanterre, laboratoire Clipsyd

Michel Botbol
Professeur émérite de pédopsychiatrie, ancien chef du service de pédopsychiatrie universitaire au sein du Pôle de psychiatrie du CHU de Brest

Anne Bouvier
Responsable Fonds individualisés et programmes Culture et Éducation à la Fondation de France

Jean Chambry
Pédopsychiatre, chef de pôle au GHU de Paris, président de la SFPEADA président de la SFPEADA

Sylvie Companyo
Psychologue, directrice de l'EPE de Haute-Garonne

Jacqueline Costa-Lascoux
Juriste, psychosociologue et psychoclinicienne, directrice de recherche honoraire au CNRS, associée au Cevipof (Centre de recherche de Sciences-Po, Paris)

Daniel Coum
Psychologue clinicien, directeur de l'association Parentel, psychanalyste et maître de conférences associé, Université de Bretagne occidentale

Geneviève Delaisi de Parseval
Psychanalyste et chercheuse en sciences humaines, spécialiste de bioéthique

Antoine Devos
Chef de service de pédopsychiatrie du Centre hospitalier de Bayeux, président de l'EPE du Calvados

Philippe Garcia
Psychothérapeute, pédopsychiatre au CHS de Pierrefeu-du-Var, pôle de pédopsychiatrie, filière adolescents

Thierry Goguel d'Allondans
Éducateur spécialisé, anthropologue, chargé de la recherche et du développement à l'Eseis, professeur associé à l'INSPE, chercheur associé à l'UMR Dynamiques européennes, CNRS-université de Strasbourg

Guy Janvier
Administrateur civil hors classe. enseignant chercheur, président de l'European Anti-Poverty Network France

Bruno Jarry
Directeur de l'Espace parent-enfant à Issy-les-Moulineaux (Clavim), vice-président de la Fnepe

Jocelyn Lachance
Maître de conférences en sociologie à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, directeur de la *Revue de Socio-Anthropologie de l'Adolescence*

Dominique Magois
Puéricultrice, coordinatrice petite enfance du 12e arrondissement, secteur ouest

Daniel Marcelli
Professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, ancien président de la SFPEADA

Marjorie Micor
Docteur en sociologie

Mauricio Novello
Pédopsychiatre, médecin référent du service de psychiatrie infanto-juvénile de l'association hospitalière Sainte-Marie (Le Puy-en-Velay)

Philippe Pédrot
Juriste, professeur des universités

Lyne Pillet
Directrice honoraire des politiques éducatives et de l'audit à la protection judiciaire de la jeunesse

Hélène Romano
Docteur en psychopathologie clinique, experte auprès des tribunaux

Blandine Sagot
Psychologue, directrice de l'EPE de l'Hérault

Gérard Schmit
Professeur de pédopsychiatrie, directeur du Laboratoire de psychologie appliquée (LPA), université de Reims

Catherine Sellenet
Professeur en sciences de l'éducation, membre du Centre de recherche éducation-culture (Crec), psychologue, sociologue, chercheur au Centre de recherche en éducation et en formation (Cref, université Paris-10 - Nanterre), université de Nantes

Karine Stebler
Sociologue, ancienne cheffe de département à la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère de la Santé (DREES)

Pierre-Henri Tavoillot
Philosophe, professeur de philosophie, Paris-La Sorbonne

Philippe Tédo
Pédopsychiatre, pôle aquitain de l'adolescent, CHU de Bordeaux, président de l'EPE de Gironde

Serge Tisseron
Psychiatre, psychanalyste, directeur de recherche à l'université Paris-7

Michel Wawrzyniak
Président de la Fnepe, professeur émérite en psychopathologie clinique à l'université de Picardie-Jules-Verne, rédacteur en chef de *Perspectives Psy*

« le numéro vert, une belle aventure nécessaire pour répondre à une situation exceptionnelle. Une réelle dynamique de travail en réseau entre les EPE et un renforcement des liens avec la FNEPE. Un projet motivant au-delà de la crise »

Éliane FAGUAIS, coordinatrice des Lieux d'Accueil Enfants Parents EPE14

02

Réseau

UN RÉSEAU D'ACTEURS

38 associations* au service des parents, des jeunes, des familles et des professionnels qui œuvrent dans une démarche de prévention et de coéducation.

LE RÉSEAU DES ÉCOLES DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS EST COMPOSÉ DE STRUCTURES :

Agréées « Écoles des parents et des éducateurs » qui représentent le réseau sur leur territoire

OU

Porteuses d'une ou plusieurs actions de soutien à la parentalité labellisées « Écoles des parents et des éducateurs » et incarnant les valeurs et les finalités du réseau tout en conservant leur identité.

Une présence en France métropolitaine et en outre-mer

Des EPE dans chaque région

Des actions dans 72 départements

MISSIONS :

Contribuer à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes

Accompagner le développement de l'enfant et de l'adolescent

Favoriser le dialogue dans le groupe familial

Soutenir les moments de crise dans la famille

Participer à la formation des professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social confrontés aux mutations complexes et profondes du groupe familial et de son environnement

SERVICES PROPOSÉS :

POUR LES PARENTS ET LES JEUNES

Lieux d'accueil : points accueil écoute jeunes (PAEJ), lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), points écoute pour les parents® (PEP), espaces de rencontre, Cafés des parents®

Animations collectives : colloques, conférences, soirées-débats, groupes d'échanges

Entretiens personnalisés : consultations pour parents et/ou jeunes, guidance familiale, médiation familiale, conseil conjugal et familial, orientation scolaire, accompagnement psychologique

POUR LES PROFESSIONNELS

Formations et actions sur l'accompagnement à la parentalité

Formations qualifiantes et diplômantes aux métiers d'assistant maternel, conseiller conjugal et familial, médiateur familial.

Supervision d'équipe, analyse de la pratique professionnelle, formations thématiques

* 32 EPE agréées et 6 structures portant des actions labellisées

CARTE RÉSEAU AU 31/12/2020

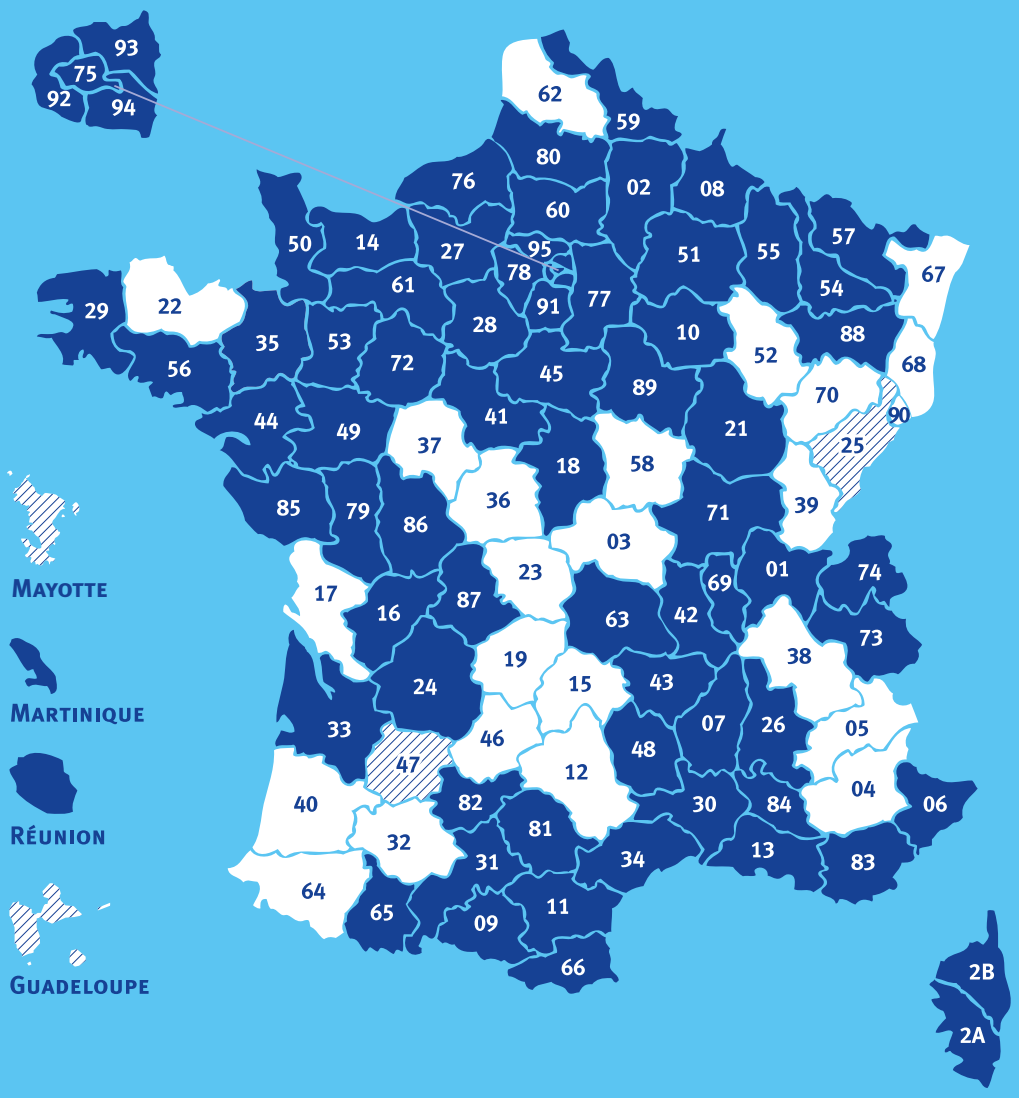

Départements couverts par le réseau

Contacts et démarches en cours

4 150 adhérents

423 bénévoles

215 salariés

27 500 bénéficiaires

CAFÉ DES PARENTS®

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le café des parents® propose un temps de rencontre autour d'un café, destiné aux parents soucieux de réfléchir à leur responsabilité éducative. Libre d'accès, ce lieu favorise les échanges, les partages d'expériences et de savoirs entre pairs sur un principe de coéducation.

Exemples de thèmes traités

Les relations au sein de la fratrie. Entre rivalité et complicité : quel équilibre trouver ?

J'élève seul(e) mes enfants : élever seul(e) son enfant, quelle que soit la raison, subie ou choisie, n'est pas toujours aisé. Comment se positionner, quels écueils éviter, quels avantages et inconvénients tant pour l'enfant que pour son parent ?

Les addictions et les adolescents : à quels signes reconnaît-on qu'un adolescent souffre d'addiction ? Comment l'aider ?

Les écrans : quelle place accorder aux écrans dans la famille ? Tablettes, TV, consoles, portables : quels enjeux pour la dynamique familiale ?

L'image de la femme : conjuguer les rôles de femme, mère et citoyenne, la dictature du corps : comment éduquer les filles ?

L'éducation au sein du couple : quelles valeurs transmettre aux enfants sur la place de chacun ? Comment se mettre d'accord entre parents ?

Les relations avec l'école : les inquiétudes face à la rentrée scolaire, le mode de fonctionnement de l'institution scolaire, la difficulté à comprendre les appréciations des professeurs.

OBJECTIFS

Encourager l'expression des adultes référents éducateurs de l'enfant

Proposer aux parents un espace d'écoute et de partage convivial et anonyme

Développer les compétences parentales

Prévenir les situations de crise et de rupture dans la relation éducative

MOYENS :

Le professionnel de l'EPE pose un cadre garant du respect des règles de confidentialité et du déroulement de la rencontre. La discussion s'engage à partir d'une situation concrète rencontrée par les participants. Chacun est invité à élaborer des pistes de réflexion, enrichies par les points de vue de l'autre.

Parution d'un livre dans la collection « L'école des parents » intitulé *Les Cafés des parents®, L'intelligence du collectif.*
Voir en page 31.

POINT ÉCOUTE POUR LES PARENTS® (PEP®)

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les PEP® accueillent les parents, accompagnés ou non de leurs enfants, pour un entretien d'une heure environ, avec un psychologue de l'EPE. Les parents font librement la démarche, prennent rendez-vous auprès de l'EPE ou d'un partenaire accueillant la permanence. Le service est confidentiel et gratuit.

OBJECTIFS

Visées des entretiens :

- Meilleurs repères éducatifs
- Restauration de l'estime de soi
- Développement de l'autonomie
- Restauration des relations familiales
- Connaissance des lieux ressource
- Démarche de socialisation
- Autonomie dans la prise en charge de sa santé

MOYENS

Les PEP® n'ont pas vocation à proposer de la psychothérapie au long cours. Suivant les situations, on peut cependant considérer que certains entretiens sont des consultations thérapeutiques. **Il peut arriver également qu'un entretien soit proposé conjointement avec un médiateur familial.** Les parents et leurs enfants peuvent être orientés vers des services spécialisés si nécessaire.

Avec leur accord, le psychologue peut prendre contact avec les personnes concernées par la problématique exposée par les parents.
Ainsi, **des liens fréquents sont établis depuis les Points écoute pour les parents®** vers : les psychologues et infirmiers scolaires, les enseignants, les médecins, les sages-femmes, le personnel des structures d'accueil du jeune enfant, les animateurs jeunesse, les travailleurs sociaux, etc.

ESPACE ÉCOUTE JEUNES (EEJ)
POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les EEJ et PAEJ du réseau sont des services anonymes et gratuits, assurés par des psychologues ou des conseillers conjugaux et familiaux, à destination des jeunes de 11 à 25 ans. Espaces de prévention généraliste, ils permettent d'aborder des questions personnelles, d'exprimer des préoccupations, d'obtenir des informations, de pouvoir parler et être écouté. Situés au siège de l'EPE ou dans le cadre de permanences déconcentrées en établissements scolaires, maisons du lien social, espaces santé… les EEJ et PAEJ s'inscrivent dans la prévention des conduites à risque et des ruptures familiales au moment de l'adolescence.

OBJECTIFS

Accompagner le jeune dans sa construction identitaire et sa quête d'autonomie

Soutenir l'estime de soi et développer les compétences psychosociales du jeune

Favoriser le dialogue dans le groupe familial et restaurer la place et le rôle de chacun

Les entretiens durent en moyenne entre 30 et 45 minutes. Les jeunes sont libres de reprendre rendez-vous ou non. Environ 60 % des jeunes reviennent après leur premier entretien à l'EEJ-PAEJ.

MOYENS

Les problématiques abordées par les jeunes recouvrent des sphères diverses.

Questions autour de l'école : baisse de motivation, absentéisme, désinvestissement scolaire, problèmes de comportement (conseil de discipline et exclusion), difficultés d'apprentissage, orientation floue, violences scolaires…

Relations familiales : séparation parentale et ses effets, incompréhensions, refus des règles de vie, incohérences familiales sur les valeurs éducatives, surinvestissement des parents dans le travail scolaire, décès d'un parent, rupture avec le père, recomposition familiale.

Conduites à risque : consommation de produits psychoactifs (cannabis, alcool), addiction aux jeux vidéo, rencontres « internet », fugue, vol, violences subies ou volontaires.

Histoires intimes : recherche de ses origines, relation amoureuse impossible, séparation amoureuse.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Un LAEP est une « maison ouverte », c'est-à-dire un lieu d'accueil et d'échanges, destiné aux enfants de moins de 6 ans, accompagnés par leur(s) parent(s), grand(s)-parent(s), assistante maternelle, assistante familiale, ou tout adulte proche et responsable de l'enfant.

OBJECTIFS

Venir dans un LAEP permet au tout-petit de :

- faire l'apprentissage de la vie sociale, avec ses règles et frustrations, ses codes et usages
- jouer et rencontrer d'autres enfants
- s'autonomiser progressivement et se socialiser
- vivre des expériences qui lui seront utiles avant d'entrer à la crèche ou à la maternelle

Et aux adultes qui accompagnent l'enfant de :

- se rencontrer et partager un moment convivial
- échanger leurs impressions ou leurs interrogations
- découvrir leur enfant sous un nouveau jour, « pas comme à la maison »
- trouver des éléments de réponse à leurs interrogations et une éventuelle orientation vers d'autres structures

MOYENS

Dans ce lieu de détente et de rencontre, qui n'est ni une crèche, ni une garderie, puisque l'accompagnateur de l'enfant reste présent, les tout-petits découvrent un univers inconnu, observent, écoutent, rencontrent les autres (enfants et adultes), en toute sécurité affective. Les enfants découvrent le lieu à leur rythme, il n'y a pas d'activités dirigées. Les accueillants garantissent la qualité et la convivialité des conditions d'accueil, ainsi que la confidentialité des informations qui circulent.

« La participation repose sur une démarche volontaire et libre. Les parents décident de leur implication dans les échanges et font vivre le lieu par leur présence. »

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Au sein des EPE, les conseillers conjugaux et familiaux (CCF) accueillent, informent et écoutent les personnes, les couples et les familles rencontrant des difficultés relationnelles, affectives ou sexuelles. Ils conduisent des entretiens individuels ou familiaux, animent des groupes de parole de jeunes, d'adultes, de parents et de professionnels, et effectuent de la prévention en milieu scolaire, associatif ou institutionnel.

OBJECTIFS

Informer sur tout sujet ayant trait à la sexualité (contraception, IST…)

Accompagner les femmes dans le cadre d'une interruption volontaire de grossesse (IVG)

Soutenir les personnes dans la recherche d'une relation conjugale satisfaisante

Proposer un espace d'écoute et de parole où il est possible de « tenir conseil »

Le réseau des EPE est un des organismes de formation agréés par le ministère des Affaires sociales pour délivrer la formation qualifiante au CCF.

MOYENS

À l'EPE, le conseiller conjugal et familial travaille en lien étroit avec les autres professionnels (médiateurs familiaux, psychologues…), ce qui permet, en cas de besoin, un passage de relais simplifié et rapide d'un service à l'autre. De même, il peut effectuer de l'écoute téléphonique en particulier sur la ligne de soutien à la parentalité mise en place par la Fédération lors de la crise sanitaire ou encore intervenir lors de Cafés des parents® ou au sein des Points accueil écoute jeunes (PAEJ) ou Espace écoute jeunes (EEJ) développés par le réseau.

« Soutenir et accompagner les personnes dans leur relation de couple, celle-ci prise comme entière et spécifique, participe aussi au soutien de la parentalité. Pouvoir se dire des choses que l'on ne s'est jamais dites… Mieux se comprendre individuellement ET en couple… Trouver ou retrouver des appuis dans son couple. »

Véronique Rousseau,
Conseillère conjugale et familiale à l'Espace Parent-Enfant d'Issy-les-Moulineaux (antenne labellisée Fnepe).

MÉDIATION FAMILIALE

DESCRIPTION DE L'ACTION :

L'accompagnement dans la séparation, le soutien à la parentalité, l'écoute, la mise en mots des difficultés, sont les notions essentielles abordées par les médiateurs familiaux des EPE lors des entretiens.

OBJECTIFS

Favoriser le rétablissement de la communication entre les parents

Travailler la coparentalité en conduisant les parents à accepter leur différence pour qu'ils se reconnaissent mutuellement dans leur statut de parent

Aider les parents à exercer conjointement l'autorité parentale

Contribuer à rendre les parents acteurs en soutenant leurs compétences parentales

MOYENS

Lors des permanences, les professionnels des EPE travaillent selon un processus de médiation familiale précis.

❶ **La rencontre d'information :** les personnes viennent seules ou en couple, le médiateur les informe des modalités et des différentes règles à respecter pendant la médiation. Lorsque ce premier entretien est individuel, le médiateur propose une rencontre à l'autre personne par courrier ou par téléphone.

- Suite à cette information, les personnes décident d'engager ou non une médiation familiale

❷ **Une médiation s'effectue en plusieurs étapes et comporte plusieurs entretiens communs.** Chaque entretien dure en moyenne 2 heures. Ils ont lieu environ tous les 15 jours. Pendant les entretiens de médiation, le médiateur doit garantir un cadre qui donne aux personnes la possibilité de se rencontrer, de s'exprimer, et de se parler en toute sécurité.

❸ **Au terme de la médiation, un protocole d'accord peut être signé par les deux parents** et peut être soumis pour homologation au juge aux affaires familiales afin de rendre exécutoires les modalités travaillées pendant la médiation.

LES EPE RÉALISENT DES

- **médiations dites spontanées :** les personnes viennent solliciter le médiateur familial afin de réfléchir, évoquer, comprendre, préparer la séparation, trouver d'autres modalités concernant les droits de visite et d'hébergement de leur(s) enfant(s)…
- **médiations dites ordonnées :** le juge enjoint aux personnes de s'informer sur la médiation familiale ou ordonne une médiation familiale avec l'accord des personnes.

ESPACES DE RENCONTRE ENFANTS-PARENTS

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les espaces de rencontre EPE sont des lieux neutres associatifs où des enfants viennent rencontrer le parent chez lequel ils ne résident plus. D'autres membres : grands-parents, parents, frères, sœurs, titulaires d'un droit de visite peuvent y être aussi accueillis. Ces lieux sont préconisés dans toute situation où la relation enfant-parent se révèle difficile en raison d'un droit de visite interrompu ou trop conflictuel.

OBJECTIFS

Offrir un cadre garant de la protection de l'enfance et favorisant la reprise de contact avec le parent « absent » dans des conditions rassurantes

Renforcer les ressources de l'enfant qui pourrait être pris à ses dépens dans un conflit de loyauté et consolider son identité

MOYENS

Les juges aux affaires familiales peuvent être prescripteurs au travers d'une ordonnance ou d'un jugement concernant des situations de divorce, séparation conjugale ou familiale où le lien enfant-parent doit être préservé ou repris. Les espaces de rencontre EPE peuvent aussi faire l'objet d'une saisine directe des familles.

Marion Para,
directrice de l'EPE de l'Ardèche

« Un Point écoute famille réalisé à distance pendant le confinement a permis pour la première fois, de rencontrer un père. »

JEU DES TROIS FIGURES (J3F)

DÉVELOPPER L'EMPATHIE À L'ÉCOLE

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le psychiatre Serge Tisseron* a mis au point, puis expérimenté, un protocole de jeux de rôle qui développe l'empathie chez les enfants. La création du J3F répond à une double motivation : la lutte contre la violence en milieu scolaire et contre l'influence de la surconsommation d'écrans chez le jeune enfant.
Le J3F fait alternativement jouer aux enfants les trois rôles présents dans leurs jeux spontanés, et que l'on retrouve dans les séries télévisées et les films : l'agresseur, la victime et le tiers, qui peut être témoin, sauveteur ou redresseur de torts.

OBJECTIFS

Sur le plan éducatif, le J3F

- **constitue une forme de pré-éducation** aux images en permettant aux enfants de prendre du recul par rapport à ce qu'ils éprouvent face à elles, notamment à la télévision
- **apprend le « faire semblant »** et incite les enfants à « imiter pour de faux » dans leurs jeux plutôt que « pour de vrai »
- **développe la capacité des enfants** à se mettre à la place de l'autre et l'apprentissage de comportements prosociaux contribuant à réduire la violence
- **lutte contre les stéréotypes de genre**
- **encourage l'appel à l'adulte** comme régulateur des conflits

MOYENS

Pour déployer à grande échelle la pratique du jeu des trois figures et répondre aux demandes de formation des psychologues de l'Éducation nationale et des enseignants, Serge Tisseron a souhaité faire de la Fnepe un relais dans cette démarche. Il a ainsi formé une vingtaine de professionnels, psychologues cliniciens EPE, sur l'ensemble du territoire national.

La formation théorique s'est déroulée sur 3 jours. L'objectif est de mieux comprendre la place de l'empathie dans la régulation des conflits au sein des classes. Entre chaque journée de formation, les professionnels des EPE ont pratiqué le jeu des trois figures une fois par semaine, dans une classe d'école maternelle, pendant 45 minutes.

Depuis 2015, le réseau des EPE anime des formations au jeu des trois figures à la demande des académies partout en France.

* Serge Tisseron est psychiatre et psychanalyste, directeur de recherches (HDR) à l'université Paris VII Denis Diderot. http://sergetisseron.com

ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

DESCRIPTION DE L'ACTION :

L'analyse de la pratique est un temps de prise de distance afin de se repérer dans la complexité des situations professionnelles rencontrées, de mieux identifier les places et positionnements de chacun. Elle s'adresse à des bénévoles ou à des professionnels des secteurs social, éducatif ou sanitaire et leur permet *« une prise de recul »* dans la prise en charge des publics qui leur sont confiés.

OBJECTIFS

Permettre le partage et/ou le questionnement des pratiques par les professionnels en vue de renforcer la cohérence des interventions.

Analyser et gérer les émotions ressenties dans un espace intermédiaire, protégé, qui aménage du vide et permet à la pensée créatrice de se développer :

- vis-à-vis du public et de sa famille,
- vis-à-vis de l'équipe,
- vis-à-vis de l'institution.

Profiter de l'expérience et des ressources des uns et des autres.

MOYENS

L'analyse de la pratique vise à permettre à chaque membre d'une équipe d'exprimer son ressenti vis-à-vis d'une situation professionnelle vécue par les participants, afin d'éviter au maximum la projection et l'identification personnelles. L'analyse des pratiques a pour but d'interroger sur les réponses adaptées aux situations données et non de « donner » des solutions.

Des structures et institutions diverses font appel au savoir-faire des EPE pour des analyses de la pratique :

- Instituts médico-éducatifs
- Établissements de placement d'enfants
- Services d'assistance éducative en milieu ouvert
- Associations de quartier
- Structures petite enfance
- Relais d'assistantes maternelles
- Lieux de vie
- CCAS…

FORMATION PROFESSIONNELLE

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Acteurs majeurs du soutien à la parentalité, les EPE ont développé des organismes de formation dotés d'une culture commune et d'une expertise de terrain, véritables observatoires des réalités et évolutions sociétales.

FINALITÉS DES FORMATIONS EPE

- Transmettre des savoirs
- Développer les compétences
- Valoriser les parcours
- Professionnaliser les acteurs

LES DOMAINES D'INTERVENTION

- Enfance-adolescence
- Accompagnement des professionnels
- Communication et relation d'aide
- Outils, pratiques professionnelles et management
- Formations qualifiantes

FONDEMENTS ET CADRES D'ACTION

- Une éthique qui défend une conception humaniste (laïcité, non jugement, neutralité politique)
- Des savoirs ancrés dans la pratique et les parcours professionnels
- L'expertise du réseau national, de son conseil scientifique et de ses publications

MOYENS GARANTISSANT LA QUALITÉ DES FORMATIONS EPE

- Des formateurs aux profils variés, eux-mêmes praticiens et intégrés dans une équipe pédagogique
- Des formations adaptées, alternant apports théoriques et exercices pratiques (mises en situation, retours d'expérience)
- Des approches pédagogiques diversifiées permettant au stagiaire d'être acteur de ses apprentissages

« La revue L'école des parents relève brillamment le défi de s'adresser à la fois aux parents et aux professionnels, aux personnes impliquées dans des actions de soutien à la parentalité et à celles s'occupant d'enfants au quotidien. Chacun, en fonction de sa place et de ses centres d'intérêt, peut y trouver une mine d'informations, de conseils et de réflexions élaborées savamment selon une conception aussi juste et moderne que possible de la parentalité et de son soutien. Les professionnels de Parentel s'y réfèrent donc volontiers et la conseillent aux parents tout aussi volontiers ! »

Daniel COUM, psychologue clinicien, psychanalyste, directeur des services de l'association Parentel

03

• Revue •

L'ÉCOLE DES PARENTS

L'école des parents **est, depuis sa création en 1949, une revue de référence dans le champ de la parentalité, de la famille et de l'éducation au sens large. Elle s'adresse à un public de professionnels de l'action sociale, de l'enfance et de l'adolescence, du soin, de l'école, de l'animation, mais aussi à des particuliers, par l'intermédiaire des bibliothèques et des médiathèques notamment.**

Les abonnés :

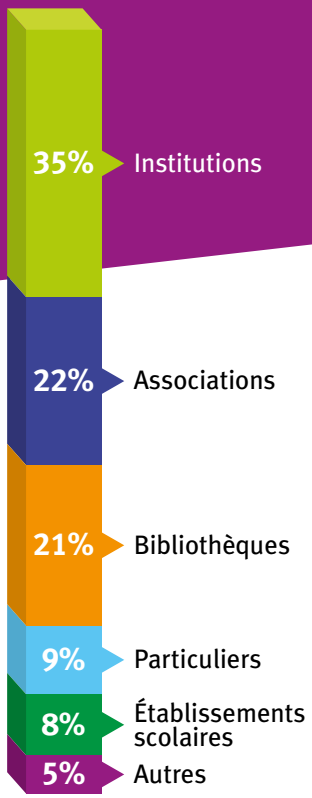

Dans chaque numéro, ***L'école des parents*** **se penche sur un grand thème de société en lien avec la sphère familiale,** à travers des enquêtes, des interviews, des reportages, des contributions d'experts reconnus (pédopsychiatres, sociologues, psychologues, anthropologues…) et d'acteurs de terrain concernés.
Ces dossiers sont complétés par un grand entretien avec une personnalité engagée, des chroniques régulières sur l'école, la santé et le droit de la famille, des reportages sur des initiatives professionnelles originales, une sélection de livres pour les enfants et pour les professionnels.

L'école des parents **veille à respecter la diversité des approches psychologiques, sociologiques et philosophiques,** sans se limiter à un seul point de vue. Elle suit les grands enjeux de l'actualité au sein de l'Éducation nationale, de la famille et du champs social.

L'école des parents est disponible dans de nombreuses bibliothèques, médiathèques et centres de formation, tels que les instituts régionaux de travail social (IRTS), où chaque exemplaire est lu par 5,3 personnes en moyenne.

La rédaction est constituée d'une rédactrice en chef à temps plein, d'une secrétaire de rédaction à temps partiel et d'un maquettiste indépendant. Elle fait appel à des pigistes extérieurs, des experts et des illustrateurs.

Les abonnements sont gérés en externe par la société Abosiris. De nombreuses relances ont permis de limiter la baisse du nombre d'abonnés et des ventes au numéro dans une période difficile pour la presse, aggravée par les deux confinements.

1 700 abonnés, 9 000 lecteurs

QUATRE REVUES ET DEUX LIVRES ONT ÉTÉ PUBLIÉS EN 2020

n° 634

Hyperparentalité.
Du risque d'en faire trop

- Point de vue : *Éducation positive. Une injonction contemporaine ?*
- Regards croisés entre Agnès van Zanten et Nicole Catheline : *Ces parents obnubilés par la réussite scolaire*
- Regards croisés entre Bernard Golse et Grégoire Borst : *Jusqu'où stimuler les nourrissons ?*

n° 635

Parler pour grandir

- Enquête. *Les pouvoirs du langage. Je parle, donc je suis*
- Enquête. *Les écrans menacent-ils le langage ?*
- Analyse de Jacques Barou. Immigration. *Français langue étrangère*

n° 636

Sport. L'autre éducation

- Enquête. *Activité physique et sportive. Un besoin vital*
- Enquête. *Insertion par le sport. Redonner confiance en soi*
- Regards croisés entre Julie Salla et Marc Levêque : *Compétition. Dépassement de soi ou pression délétère ?*

n° 637

Les nouveaux grands-parents

- Enquête. *Conflits familiaux. La grand-parentalité contrariée*
- Zoom. *Surnoms. La vague du sur-mesure.*
- Entretien croisé entre Béatrice Copper-Royer et Gérard Neyrand. *Solidarité. Les grands-parents au bord de l'épuisement ?*

Livre

Le smartphone des enfants placés. Quels enjeux en protection de l'enfance ?
d'Émilie Potin, avec Gaël Henaff et Hélène Trellu

Les adolescents placés en famille d'accueil ou en foyer, comme tous les jeunes, possèdent tous un smartphone. Alors que les mesures de placement cherchent à les éloigner de leur milieu familial, jugé inadapté, pour leur permettre de se reconstruire, cet outil constitue un cordon relationnel.
Quels usages en font-ils ?
Sont-ils bénéfiques ou délétères ?
L'ouvrage analyse leurs pratiques et pointe les marges de manœuvre des professionnels qui les accompagnent.

Livre

Enfants, parents, école : approches transculturelles,
de Jacques Barou

La dimension multiculturelle de notre société complexifie la compréhension des processus éducatifs et du fonctionnement de la cellule familiale, et interpelle les professionnels engagés dans la relation avec des familles issues d'une autre culture que la leur. Jacques Barou, sociologue et anthropologue, propose une approche transculturelle de ce qui fait le cours d'une vie humaine, de la naissance à la vieillesse, pour les aider à dépasser les incompréhensions et éviter d'entrer dans la logique du malentendu.

UNE CONSULTATION ACCRUE SUR CAIRN

***L'école des parents* est également accessible en version numérique, sur le site cairn.info.**
Les dossiers et les grands entretiens parus entre 2011 et 2015 sont en accès libre. Les dossiers et les pages d'actu publiés depuis 2016 sont en accès payant. Depuis 2018, certains articles sont publiés sur Cairn international.

En 2020, près de 140 000 articles ont été consultés sur le site (soit une augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente). Les ventes des articles en accès payant compensent en partie la baisse régulière du nombre d'abonnés.

www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents.htm

www.cairn-int.info/about-the-journal-l-ecole-des-parents.htm

UNE NOUVELLE MAQUETTE, PLUS AÉRÉE

La fin de l'année 2020 a été marquée par l'élaboration d'une nouvelle maquette, plus aérée et plus dynamique, pour rebooster les abonnements et les ventes au numéro, qui diminuent régulièrement.
Le projet retenu a été conçu par deux graphistes qui travaillent en binôme. Elles ont rejoint l'équipe de rédaction début 2021 pour réaliser leur premier numéro, consacré aux défis des jeunes parents (n° 639). Les premiers échos sont très positifs.

UNE NOUVELLE FORMULE D'ABONNEMENT

Une autre décision importante a été prise en 2020 : celle de remplacer les deux livres publiés chaque année par deux hors-séries, afin de bénéficier des tarifs postaux et de la TVA réservés à la presse, plus avantageux. Le premier hors-série sera publié en octobre 2021 et routé avec la revue n° 641 pour les abonnés. Les abonnés à la revue recevront donc, à terme, 4 revues et 2 hors-séries par an.

Le dernier livre de la collection « L'école des parents » (érès), sous la direction de Régine Scelles et Michel Wawrzyniak, sera publié en mai 2021. Son thème, *Parentalités en mouvement, des pratiques à inventer,* s'inspire du colloque anniversaire de la Fnepe du 28 mai 2021. Il sera offert à tous les participants.

DE NOUVEAUX TARIFS

En janvier 2021, le prix de l'abonnement annuel est passé à 59 € (au lieu de 49 €) **et celui de chaque numéro à 12€** (au lieu de 9 €) pour compenser la baisse du nombre d'abonnés et s'aligner sur les tarifs des titres de notre univers de concurrence. Le prix de l'abonnement n'avait pas augmenté depuis… 2001 !

4 numéros + 2 livres

= 59€/an

Graphisme: Perrine Cornier / perrinegraphisme@gmail.com

BULLETIN D'ABONNEMENT

Oui Je m'abonne par courrier en renvoyant ce coupon à l'adresse : L'école des parents, c/o ABOSIRIS - BP 53 - 91540 MENNECY ou par mail à l'adresse : abonnement@ecoledesparents.org ou par téléphone : 01 84 18 10 58
Je joins mon règlement par :

- ☐ Chèque à l'ordre de la Fnepe
- ☐ Mandat ou virement administratif

☐ 1 an (4 numéros + 2 livres) au prix de 49 €
(Europe et Dom-Tom : 55 € - Autres pays : 58 €)

☐ 2 ans (8 numéros + 4 livres) au prix de 92 €
(Europe et Dom-Tom : 104 € - Autres pays : 110 €)

Oui Je m'abonne en ligne sur le site *www.ecoledesparents.org et je règle* par CB ou par Paypal (paiement sécurisé)

Mme ☐ M. ☐

Nom _____

Prénom _____

Organisme _____

Adresse _____

_____

CP ☐☐☐☐☐ Ville _____

Tél. _____ Fax _____

E-mail _____

Comment avez-vous connu la revue?

☐ Colloque ☐ EPE

☐ Autre : _____

DATE & SIGNATURE :

VENTE AU NUMÉRO :

Pour vous procurer les anciens numéros et consulter les sommaires
www.ecoledesparents.org

« Le webinaire du 26 novembre, nourri par les réflexions de Michel Wawrzyniak et de Serge Tisseron, a mis en lumière les conséquences du confinement sur les familles. Les échanges entre les participants, tous membres du réseau, leur ont permis d'améliorer la prise en charge des appelants du numéro vert. »

KEVIN MOHUN, animateur de site multimédia à la Fnepe

04

· Actualités 2020 ·

ALLO, PARENTS EN CRISE POUR QUI, POUR QUOI ?

LE NUMÉRO VERT DE LA FNEPE S'ADRESSE EN PRIORITÉ :

- **à tous les parents quel que soit l'âge des enfants**
- **aux autres membres du groupe familial**
- **aux professionnels travaillant auprès des familles ou dans le champ éducatif**

OBJECTIFS

Favoriser, proposer une écoute généraliste anonyme et gratuite pour permettre aux parents d'exprimer leurs inquiétudes et leurs doutes

Évaluer les situations, aider à comprendre et informer

Orienter vers une structure de proximité selon les besoins

COMMENT ÇA MARCHE ?

Mis en place sur horaires élargis en avril 2020, les horaires de la ligne ont été adaptés en juillet et sont désormais du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 20h.

3 écoutants (bénévoles ou salariés des EPE locales) en simultané sont positionnés sur un créneau de 3h d'écoute.

La coordination et la gestion du dispositif sont assurées par la Fnepe, qui s'appuie sur une commission, véritable organe de pilotage regroupant les EPE participantes ainsi que des membres de la Fnepe.

Des séances d'intervision ont été mises en place pour permettre aux écoutants d'échanger au sujet des appels qui les ont mis en difficulté. Ces intervisions sont animées par un référent clinique et participent à la formation continue des écoutants.

Un livret de l'écoutant a également été rédigé. Ce document de référence explique le fonctionnement de la plateforme téléphonique, définit le cadre dans lequel se fait cette aide à distance (anonymat, posture de l'écoutant, durée des appels…) et fournit des coordonnées d'autres dispositifs nationaux plus spécifiques afin d'orienter au mieux les parents qui nous contactent.

Pour communiquer sur Allo, parents en crise, nous avons créé des flyers et des bandeaux en format numérique pouvant être imprimés.

CHIFFRES CLÉS POUR 2020

Jusqu'à 29 EPE mobilisées et 91 écoutants – psychologues, conseillers conjugaux et familiaux, médiateurs familiaux, travailleurs sociaux

2082 SOLLICITATIONS

Profil de l'appelant

Enfant(s) concernés par l'appel

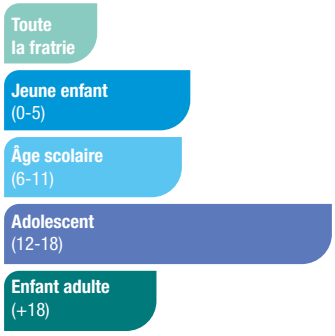

Orientation

Sujet principal de l'appel

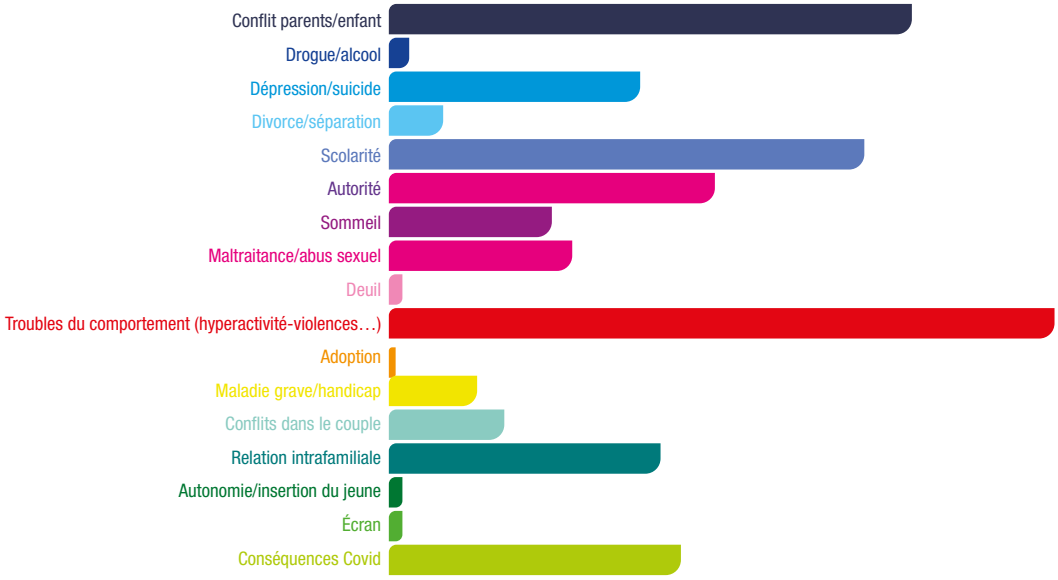

SITUATION SANITAIRE ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

L'irruption de la pandémie mondiale de Covid-19 marque l'année 2020. Dès le premier confinement, le réseau de la Fnepe s'est mis en mouvement pour soutenir les parents confrontés à cette réalité inédite.

En mars 2020, les Écoles des parents et des éducateurs (EPE) ont imaginé de nouvelles modalités de contact, d'« aller vers », adaptées au confinement : groupes d'échanges fermés avec les parents sur les réseaux sociaux, permanences et/ou rendez-vous téléphoniques gratuits avec des psychologues et des travailleurs sociaux, offrant ainsi une écoute et un soutien aux familles, plus que jamais nécessaires dans ce contexte.

Début avril 2020, la Fnepe, s'appuyant sur le réseau des EPE, a déployé un numéro vert national d'écoute téléphonique de soutien et d'aide à la parentalité : Allo, parents confinés.

Après la fin du confinement, les parents ont continué, toujours très nombreux, à téléphoner. Aussi la Fnepe et les EPE ont-elles décidé de maintenir le dispositif. La ligne téléphonique change de nom pour devenir Allo, parents en crise.

La pandémie et les confinements ont suscité une coupure qui nous invite à nous relier les uns aux autres autrement. La situation sanitaire a bousculé les modes d'exercice de la parentalité et nous a forcés à réinventer nos pratiques de soutien.

« Les outils numériques ont permis à l'équipe de rester en contact, mais aussi de poursuivre le travail, indispensable, avec les personnes suivies. »

Blandine Sagot,
directrice de l'EPE de l'Hérault

LA FNEPE ET SON RÉSEAU
RECONNUS POUR LEUR PROFESSIONNALISME ET LEUR ENGAGEMENT EN FAVEUR DES PARENTS

LE 18 NOVEMBRE

La Fnepe a été sollicitée par la DGCS[1] pour suggérer des pistes d'investigation dans le cadre d'une recherche intitulée « Les familles à l'épreuve de la crise Covid-19 » dont l'objectif est de documenter le vécu des familles durant le premier confinement, de recueillir leurs sujets de préoccupation et de recenser leurs besoins d'accompagnement.

Trois pistes ont été avancées, très liées entre elles : l'anxiété des enfants et des adolescents, l'anxiété des parents et la question du sommeil en famille[2].

LE 11 DÉCEMBRE

Adrien Taquet s'est rendu à l'Espace Andrée Chedid d'Issy-les-Moulineaux pour préparer la communication des résultats de l'étude « Familles à l'épreuve de la crise Covid », rendue publique le 17.

Il a échangé à ce sujet avec quelques familles et professionnels, notamment de l'Espace Parent-Enfant (action labellisée EPE), de l'Aparté (Maison verte), de la halte-garderie et de la PMI, ainsi qu'avec Bruno Jarry, directeur du Clavim et vice-président de la Fnepe et Alexandra Christides, directrice de la Fnepe.

LE 7 DÉCEMBRE

Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles, **recevait Michel Wawrzyniak,** président de la Fnepe.

Ensemble, ils ont évoqué le rapport des 1 000 premiers jours, la réforme du mode d'accueil petite enfance, le plan pauvreté et les suites du Ségur de la Santé.

Le secrétaire d'État considère la Fnepe comme un acteur incontournable du champ du soutien à la parentalité.

Intéressé par la démarche de son numéro vert, il la soutient concrètement à travers un financement pour coordonner toutes les lignes téléphoniques de soutien parental.

1. Direction générale de la cohésion sociale, ministère des Solidarités et de la Santé
2. La Fnepe coordonne depuis septembre 2020 une recherche avec la Fondation Vinci « Rythmes circadiens, rites et sommeil à l'adolescence et perception des risques : une approche familiale ».

ANNIVERSAIRES

50 ANS
de la Fnepe

70 ANS
de la revue
L'école des parents

C'est pour l'ensemble du réseau
une année exceptionnelle qui a débuté en **septembre 2019**
et devait s'achever le 12 juin 2020 par un grand colloque,
reporté au **28 mai 2021** en raison de la pandémie de coronavirus,
sur le thème : ***« Parentalités en mouvement, des pratiques à inventer ».***

Tous les membres de notre réseau sont invités
à s'associer à cet épisode marquant de notre histoire
et à proposer des colloques, conférences, groupes d'échanges…
en lien avec cette thématique.

Rendez-vous sur notre site internet

www.ecoledesparents.org

pour découvrir l'ensemble des évènements en France métropolitaine et d'Outre-mer.

LA FNEPE A 50 ANS !

En 2020, la Fnepe a eu 50 ans. À cette occasion, de nombreux évènements ont eu lieu en région dans les EPE depuis l'été 2019. Tous les membres du réseau se sont associés à cette période anniversaire en proposant colloques, animations, rendez-vous, Cafés des parents®.
Parents, éducateurs et partenaires ont eu l'occasion de prendre part à des manifestations organisées autour du thème rassembleur de la parentalité. La pandémie de Covid-19 y a brutalement mis un terme, mais le début de l'année 2020 a malgré tout pu voir se dérouler plusieurs festivités.

Le 14 février 2020, l'EPE 13 a organisé une journée d'étude sur les « Relations parents-enfants dans les dispositifs de visites en présence d'un tiers – Espace de Rencontre ». Cette journée s'adressait à tous les professionnels et étudiants. Il s'agissait de parler de la prise en compte dans les pratiques des relations interpersonnelles, des liens parent-enfant au regard de l'exercice des droits de visite, droits de l'enfant à la protection et droits des parents à la coparentalité.

Les 28-29 février 2020, l'EPE 31 célébrait les 30 ans du LAEP la Bulle rose avec le colloque « Transmettre : Témoigner, Faire lien, Ré-inventer ». Trois cents participants venus de toute la France et d'Europe ont partagé leurs réflexions sur la fonction de l'accueil dans notre société, les enjeux de la traduction et de la place faite aux sourds et à la langue des signes française, et sur les modalités collectives rendant possible la clinique d'orientation psychanalytique.

Le 12 juin 2020 devait avoir lieu notre colloque anniversaire « Parentalités en mouvement, des pratiques à inventer », portant sur la mise en perspective de l'évolution des familles, de l'éducation des enfants et du lien avec les professionnels au travers de 4 thématiques abordées d'un point de vue théorique et clinique :

- Parentalités et cultures : transmissions et transformations
- Des politiques publiques à la pratique, une créativité nécessaire
- Les écrans en famille : pour le meilleur et pour le pire
- Familles plurielles : des pratiques en mouvement

La situation sanitaire nous a contraints à annuler cet évènement, toutefois, grâce au soutien du réseau, de nos partenaires, et à l'implication de notre conseil scientifique et des intervenants, nous avons fait le choix de le reporter d'une année.

Tous nos intervenants, des personnalités des sciences humaines et sociales telles que Claude Martin, Daniel Marcelli, Olivier Phan, Abdessalem Yahyaoui, Regine Scelles, Sylviane Giampino ont accepté de nous suivre dans le report de cet évènement et seront donc présents le 28 mai 2021 pour fêter enfin ce demi-siècle d'existence.

NOUVELLES PRATIQUES
POUR UNE PROXIMITÉ RENFORCÉE, LES WEBINAIRES

La pandémie et le confinement ont bousculé les organisations dans leurs fonctionnements. La multiplication des « réunions » à distance a posé différemment la question de la proximité.

La Fnepe, son conseil scientifique et son réseau, devant l'impossibilité de se rencontrer physiquement, ont réinterrogé l'organisation et les modalités de leurs relations. Avec l'objectif réaffirmé d'une plus grande proximité avec les besoins et souhaits des EPE en matière de veille et de recherche scientifique, le conseil scientifique organise des conférences numériques depuis fin 2020 pour réunir tous les membres du réseau autour de problématiques en lien avec les pratiques professionnelles des EPE.

6 OCTOBRE 2020
Rencontre conseil scientifique-EPE

Cette rencontre a ainsi permis de :

- (re)présenter les projets de la Fnepe et du réseau ayant un aspect scientifique et dans lesquels le CS était impliqué
- rappeler les thèmes traités par le CS les deux dernières années
- réaliser un échange direct entre les EPE et les membres du CS, afin d'identifier les attentes du réseau et de faire émerger les sujets de préoccupation qui pouvaient faire l'objet d'un travail au conseil scientifique

Lors de cette première rencontre, les EPE ont clairement exprimé leur envie de réitérer ce type d'échange ainsi que d'organiser des rendez-vous thématiques sur des problématiques de terrain.

26 NOVEMBRE 2020
Réflexions sur les effets de la pandémie et du confinement, du dé-confinement, puis du re-confinement sur la parentalité et sur nos actions de soutien à la parentalité

Durant près d'une heure, Michel Wawrzyniak et Serge Tisseron – tous deux membres du conseil scientifique de la Fnepe – ont croisé leurs réflexions pour livrer leur analyse sur les effets de la pandémie et du confinement sur la parentalité.

Michel Wawrzyniak, président de la Fnepe, professeur émérite de psychopathologie clinique à l'Université de Picardie Jules Verne et rédacteur en chef de *Perspectives Psy,* a donné des éléments de réponse à la problématique suivante : « Comment expliquer à ses enfants qu'il s'agit d'une période exceptionnelle et que le confinement aura une fin ? »

Pendant que Serge Tisseron, psychiatre, psychanalyste et directeur de recherche (universités de Paris et de Paris Nanterre), a parlé, quant à lui, des conséquences concrètes de la crise, observées d'un point de vue psychologique, sur l'ensemble de la famille.

Cet échange s'est terminé par près d'une heure d'échanges entre les professionnels des EPE (120 participants) et les universitaires.

Forte de cette première expérience très appréciée par le réseau, la Fnepe a décidé de proposer régulièrement des webinaires et de se servir de cet outil pour alimenter la réflexion du réseau et des professionnels des EPE sur l'évolution des problématiques familiales qui sont observées sur le terrain.

LA COORDINATION
DES LIGNES NATIONALES DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

En octobre 2020, la Fnepe a remporté l'appel à projets de la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale) pour la mise en place d'une coordination des lignes nationales de soutien à la parentalité. En effet, force est de constater qu'il existe de nombreux dispositifs d'aide à distance, chacun avec des spécificités, qui ne sont pas toujours connus par les parents.

En cette fin d'année 2020, la Fnepe a donc mis sur pied, avec l'appui de Make.org Foundation, un collectif (regroupant pour cette première phase 12 acteurs de l'accompagnement parental) avec pour objectif de rendre l'écosystème existant plus visible et plus lisible pour les parents.

Le 22 décembre 2020 s'est tenue la première réunion de cette coordination au cours de laquelle a été décidée la réalisation d'entretiens courant janvier afin de savoir qui souhaitait participer à ce collectif et de recueillir les attentes des différents acteurs concernant cette collaboration.

De ces interviews ont découlé une feuille de route et l'organisation de groupes de travail qui se sont mis en place en début d'année 2021 (l'appel à projets couvrant la période d'octobre 2020 à mars 2021).

Make.org Foundation est un fonds de dotation dont la mission est de contribuer à l'amélioration de notre société en mobilisant les acteurs de la société civile.

Une des grandes causes nationales définie, « une chance pour chaque jeune », concerne les 22 % des moins de 25 ans qui sont sans emploi et vivent dans la précarité.

Cette « grande cause jeunes » comporte 5 actions principales dont une s'adressant directement aux parents, « Écoute parents ».

Cet objectif commun de soutien aux parents a conduit la Fnepe et Make.org Foundation à collaborer en vue du déploiement et de la pérennisation de la ligne Allo, parents en crise, portée par la Fnepe et son réseau d'EPE.

Dès septembre 2020, l'équipe de Make.org Foundation a apporté un soutien méthodologique permettant de définir des axes d'amélioration tant stratégiques qu'opérationnels pour le numéro vert : développer des actions de communication pour gagner en visibilité, améliorer la coordination entre la Fnepe et les EPE, définir une stratégie de financement, rechercher un outil téléphonique performant…

Elle a également apporté un soutien à la structuration et à la mise en œuvre des travaux de coordination du collectif des lignes nationales de soutien à la parentalité.

« Les EPE animent des réseaux parentalité locaux ou départementaux ; ces réseaux sont des lieux ressources pour les professionnels : un espace-temps pour se poser, réfléchir à sa pratique, se questionner, trouver du soutien et des informations. »

Témoignage de professionnel du réseau EPE

05

• Thématiques 2020 •

QUALIOPI
UN ENJEU DE TAILLE POUR LES EPE

Fin 2018 est entrée en vigueur la réforme de la formation professionnelle, qui a eu des conséquences très importantes sur l'organisation des organismes de formation professionnelle.

Initialement prévu pour le 1er janvier 2021, mais repoussé du fait de la pandémie, le système de certification nationale unique dit Qualiopi entrera en vigueur et deviendra obligatoire pour tous les organismes de formation à compter du 1er janvier 2022.

Cette nouvelle certification des organismes de formation s'appuie sur le référentiel national de qualité (RNQ) défini en juin 2019. Ainsi, chaque organisme de formation doit, pour obtenir Qualiopi, être en conformité avec les 7 critères et les 32 indicateurs du référentiel.

Cette conformité sera vérifiée tous les trois ans, par le biais d'un audit. Pour aider les structures à se saisir de ces critères, un guide de lecture est disponible sur le site du ministère du Travail, précisant notamment le niveau attendu, les éléments de preuve et obligations spécifiques par indicateur.

Les 7 critères Qualiopi

1. Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
2. L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations
3. L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre
4. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
5. La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
6. L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel
7. Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

ORGANISMES DE FORMATION DES ÉCOLES DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS

La force de l'expertise et de l'engagement

Les Écoles des parents et des éducateurs œuvrent, depuis quarante-cinq ans, dans le champ de la formation en puisant dans leur culture commune et leur expertise de terrain pour transmettre les savoirs, développer les compétences, valoriser les parcours et professionnaliser les acteurs du secteur sanitaire et social.

À ce jour, une trentaine de structures du réseau (83 %) interviennent dans le cadre de la formation continue auprès de ces professionnels. Elles portent des formations certifiantes (DE d'assistant familial, DE de médiation familiale…) aussi bien que qualifiantes (pour les assistants maternels, les conseillers conjugaux et familiaux…).

Pour garantir la qualité des formations, les EPE s'appuient sur :

- des formateurs aux profils variés, eux-mêmes praticiens et intégrés dans une équipe pédagogique
- des formats adaptés, alternant apports théoriques et exercices pratiques (mises en situation, retours d'expérience)
- des approches pédagogiques diversifiées, permettant au stagiaire d'être acteur de ses apprentissages

LES ÉTAPES POUR LA CERTIFICATION QUALIOPI

COMMISSION FORMATION-QUALIOPI

En 2020, autour des 7 EPE constituant initialement la commission formation, créée il y a 3 ans, une commission de travail spécifique sur Qualiopi s'est mise en place, coordonnée par la Fnepe.

Cette commission a accueilli 3 EPE supplémentaires, portant au nombre de 10 les EPE travaillant activement sur l'obtention de la certification.

Les objectifs étaient, par la mutualisation des informations, de constituer une compréhension commune du référentiel et de partager des modèles d'outils nécessaires à la qualité dans la mise en œuvre des formations.

- 8 rencontres en visio
- Une base de données collaborative créée
- 45 documents partagés
- Une forte dynamique de réseau
- 1 EPE certifiée Qualiopi dès 2020

Au-delà du travail sur la certification Qualiopi, la Fnepe a souhaité approfondir, sous l'impulsion du conseil scientifique, des partenariats d'excellence et des coopérations de qualité avec les institutions universitaires afin de pouvoir enrichir les connaissances et expérimenter de nouvelles pratiques autour de la parentalité dans une approche pluri-référentielle et pluridisciplinaire.

À titre d'illustration, le Diplôme universitaire « Coopérer, sur les territoires, avec les parents, à la réussite de leurs enfants » a été lancé en septembre 2020 et sera renouvelé en septembre 2022 avec l'université de Cergy-Pontoise et l'INSPE de Versailles. Il a donné lieu à une convention de partenariat avec la Fnepe et l'Espace Parent-Enfant d'Issy-les-Moulineaux (action labellisée EPE) a participé à une intervention et à la lecture de mémoires.

Un nouveau DU, « Pratiques transdisciplinaires des médiations numériques & cliniques des réalités virtuelles », est en cours de finalisation avec l'Université Paris-Sorbonne et la faculté de psychologie et pourrait être lancé en 2022 avec le soutien de Régine SCELLES, présidente du conseil scientifique et de Bruno JARRY, vice-président de la Fnepe.

D'autres sont en cours de labellisation.

L'ÉDUC'ÉCRANS

UN OUTIL AU SERVICE DE L'ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE

Depuis plusieurs années, l'usage des écrans au quotidien est l'une des principales inquiétudes évoquées par les parents lors des entretiens et des animations-débats menées par l'ensemble des EPE.

D'après les remontées de terrain des EPE, concernant notamment la difficulté de créer des animations pertinentes pour les parents sur les pratiques numériques des tout-petits, **la Fnepe a proposé en 2017 à des EPE « pilotes » sur ce sujet, dont l'EPE d'Aix-en-Provence, de mutualiser les savoirs et savoir-faire au niveau national en associant le concepteur de jeu Valorémis au projet.** C'est ainsi qu'est né en 2018 le jeu de médiation L'Édu'Écrans afin de prévenir la surexposition aux écrans des jeunes enfants (0 à 6 ans).

L'année 2020 a été marquée par la réédition du jeu.

Avant de le réimprimer, l'outil a été revisité pour éliminer les quelques coquilles ou erreurs qui auraient pu se glisser dans la première édition. Les EPE ayant travaillé à la première version ont été sollicitées de nouveau, mais également les EPE utilisant le plus l'outil afin d'avoir leur retour sur les points d'amélioration possible.

Plusieurs réunions téléphoniques et physiques ont donc eu lieu entre la chargée de mission partenariats, les professionnels de Valorémis et les professionnels des EPE. Au total, ce sont près de 25 personnes qui ont œuvré à la réactualisation du jeu et une soixantaine d'heures de travail pour les professionnels de la Fnepe.

500 nouveaux exemplaires ont été imprimés en août 2020 grâce au soutien financier de la Mildeca.

Ces échanges ont conduit à :

- une mise à jour des règles du jeu afin de les clarifier
- une refonte de la palette de couleurs pour une meilleure lisibilité
- une mise à jour des fiches « retour d'expérience » afin qu'elles correspondent davantage à l'usage fait par les parents
- une reprise complète des 288 questions afin de les actualiser et de les affiner
- un travail sur les accessoires du jeu (ex : rajout d'un jeton Joker)
- la mise à jour de la sitographie et de la bibliographie

L'Éduc'Écrans est conçu pour encourager la recherche de bonnes pratiques en matière d'écrans en misant sur la dynamique de groupe et le partage des expériences entre parents.

Sandrine Barrieu,
directrice de l'EPE 76

La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

Placée auprès du Premier ministre, la Mildeca est chargée d'animer et de coordonner l'action du gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives, de susciter et d'accompagner les projets portés au plus près des citoyens par des acteurs publics ou privés, en accordant des soutiens financiers ainsi que méthodologiques.

ACCOMPAGNER
LES PARENTS D'ENFANTS SOURDS OU MALENTENDANTS

La Fnepe impulse une dynamique de soutien à la parentalité sur un large ensemble de thématiques. Depuis deux ans, un nouveau partenariat avec la Fondation pour l'audition permet de proposer un accompagnement spécifique aux parents d'enfants sourds ou malentendants.

FONDATION POUR L'AUDITION À L'ÉCOUTE DE LA VIE

ÉTAPE 1 / ANALYSER POUR DÉVELOPPER

Avant de déployer un programme d'action à destination des parents d'enfants sourds ou malentendants, un diagnostic de leurs besoins a été posé. L'objectif de cette première étape consistait à mieux cibler les attentes et difficultés des familles concernées afin de mettre en place un programme d'actions adapté.

La Fnepe, accompagnée par Nicolas LAURIOT DIT PREVOST, sociologue et consultant indépendant, a coordonné ce travail de diagnostic qui s'est tenu de mai 2019 à mars 2020. Cette phase d'investigation a été déclinée en 3 modules alliant méthodologies qualitative et quantitative :

1. diagnostic des besoins, attentes et vécu des familles avec enfant sourd ou malentendant
2. travail de réflexion sur les modalités d'action possibles avec un échantillon réduit d'EPE pilotes volontaires (EPE 31, EPE 34 et EPE 45)
3. état des lieux de la place du handicap dans le réseau des EPE en termes de demande, d'action et de perception

ÉTAPE 2 / SE PRÉPARER POUR S'ADAPTER

L'analyse des résultats de cette enquête a permis de déterminer les actions à destination des parents d'enfants sourds et malentendants les plus pertinentes et un calendrier de déploiement du programme.

PLAN D'ACTION

1. **La formation :** former les équipes des EPE à cette problématique qui sort de leur champ d'action usuel en y associant des acteurs associatifs locaux et la Fondation pour l'audition
2. **Élargir le réseau :** créer des partenariats nouveaux avec les acteurs intervenant dans le champ de la surdité afin qu'ils orientent les parents vers les EPE
3. **La mise à jour du programme :** au regard des souhaits exprimés par les parents lors de l'enquête, certaines thématiques et modalités d'action seront mises en avant, notamment les manques

L'objectif du programme proposé par la Fnepe et la Fondation pour l'audition est donc d'offrir aux parents un lieu neutre dans lequel ils pourront renouer avec leurs compétences parentales. Non affilié à un courant particulier du monde de la surdité, il les place au cœur de l'accompagnement pour qu'ils puissent partager entre eux leurs interrogations sur le rôle de parent, les bouleversements que la surdité entraîne dans leur famille, leurs craintes et leurs espoirs pour l'avenir de leur enfant, leur responsabilité, lorsqu'il s'agit de prendre des décisions pour lui…

ÉTAPE 3 / MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION POUR LES PARENTS

À partir de 2021, les actions du programme seront proposées dans plusieurs EPE du réseau.

FAMILLE - ADOLESCENCE - SOMMEIL

Depuis 2019, la Fnepe et la Fondation Vinci Autoroutes pour une conduite responsable (FVA) sont engagées dans un travail de recherche : « Rythmes circadiens, rites et sommeil à l'adolescence et perception des risques : une approche familiale. »

VINCI AUTOROUTES
FONDATION
Pour une conduite responsable

UNE APPROCHE ORIGINALE ET INNOVANTE

Il s'agit, dans cette étude, d'étudier les rythmes de sommeil des adolescents et la manière dont ils les vivent subjectivement, mais aussi la représentation que les membres de la famille ont des prises de risque. On explorera la manière dont le sommeil entre en interaction avec ce que les parents veulent transmettre à leurs enfants à ce propos et le rythme, les rituels de sommeil que les parents adoptent eux-mêmes.

L'originalité de la recherche :
deux approches méthodologiques complémentaires, l'une qualitative, l'autre quantitative

La recherche explorera le lien entre :

- la vie des familles
- la prise de risque des adolescents et leurs comportements dans les déplacements
- les représentations que chacun des membres de la famille a des prises de risque effectives et/ou envisagées

UN TRAVAIL PARTENARIAL RICHE

Ce travail de recherche réunit plusieurs partenaires :

- la FVA comme financeur de la recherche
- la Fnepe comme coordinatrice du projet
- l'Université Paris Nanterre, en la personne de Régine Scelles, comme responsable scientifique de l'approche qualitative
- le CNRS de Strasbourg en la personne de Carmen Schröder comme responsable de l'approche quantitative.

L'EPE du Calvados, l'EPE de Seine-Maritime et l'EPE de Haute-Savoie accueillent deux doctorantes qui assurent le travail de terrain lié à cette recherche qui fera l'objet de leur thèse. Pour l'aspect quantitatif, elles seront secondées par une postdoctorante du CNRS de Strasbourg.

FAMILLE - ADOLESCENCE - SOMMEIL

Recherche conjointe de la Fnepe et de la Fondation Vinci Autoroute pour une conduite responsable

UNE MÉTHODOLOGIE SOLIDE

RECUEIL DE DONNÉES QUALITATIVES
3 focus groupes dans 2 EPE différentes
Parents (5 ou 6)
Adolescents (5 ou 6)
Parents et adolescents (10 ou 12)
90 entretiens « cas famille » dans la population des EPE
30 adolescents
30 parents
30 frères ou sœurs (de plus de 10 ans)

RECUEIL DE DONNÉES QUANTITATIVES
Questionnaires aux « cas familles » et aux participants avec focus groupes
Parents
Adolescents
Frères et sœurs
Relevé de la qualité du sommeil par Actimétrie*
Adolescents, leurs parents, 1 ou 2 frères et sœurs des « cas familles »

* Dispositif permettant d'enregistrer la durée et la qualité du sommeil.

RÉALISÉ EN 2020

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

- Élaboration de la grille d'entretien et des focus groupes
- Entretiens blancs avec des familles pour tester la grille d'entretien et la conduite d'entretien
- Choix des outils d'analyse du discours (Alceste et analyse de contenu thématique)
- Rédaction des documents relatifs à l'information et au consentement à participer (éthique)
- Obtention du CER en octobre 2020
- Revue de la littérature et rédaction synthétique finalisée

RECRUTEMENT DES FAMILLES

- Réunions de concertation avec les EPE
- Inclusion de l'EPE de Seine-Maritime dans la recherche
- Immersion dans la vie des EPE et contacts avec leurs partenaires pouvant donner accès aux adolescents et à leur famille (Maison des adolescents, maison rurale, institutions scolaires, associations sportives et culturelles…)
- Création des éléments de communication en rapport avec l'étude (affichage dans les EPE, sur le site de la Fnepe)
- Organisation d'un webinaire, débats autour du sommeil et de l'adolescence

DÉMARCHE D'ÉVALUATION
DE L'UTILITÉ SOCIALE

Depuis 2017, la Fnepe souhaite impulser une démarche d'évaluation de l'utilité sociale (EUS) chez les EPE en s'appuyant sur la méthodologie mise en place par le Greus (groupe de recherche-action sur l'évaluation de l'utilité sociale).

La démarche du Greus est une approche socio-anthropologique qui consiste à identifier la valeur sociale créée par la structure à partir des expériences vécues par ses parties prenantes et de la qualité des liens qu'elle a créés afin d'en faire émerger l'expression de son identité, de sa manière propre et singulière de contribuer à faire société et à construire un monde commun.

LES 3 PRINCIPES

1. Une démarche pluraliste : l'ensemble des parties prenantes (bénéficiaires ou partenaires) est impliqué dans l'évaluation dans une logique d'action collective.
2. Une démarche coconstruite : la méthodologie appliquée est définie avec les acteurs internes et l'intervenant extérieur.
3. Une démarche progressive : à partir de chaque étape, on ajuste la suivante. Le résultat final n'étant pas connu d'avance, la méthode doit s'adapter au fur et à mesure qu'elle se déroule.

LES ÉTAPES

IDENTIFIER L'UTILITÉ SOCIALE
- Première définition de l'utilité sociale
- Dialogue pluraliste
- Identification finale

MESURER SON IMPACT
- Construction du référentiel et des outils
- Collecte et traitement des données
- Analyse des données

RESTITUTION FINALE

2017 – Présentation et premiers travaux sur l'évaluation de l'utilité sociale des acteurs du secteur non lucratif de la solidarité par Emmanuelle Briand, stagiaire en master 2 Économie solidaire et logique de marché à l'Institut catholique de Paris (ICP).

2019 – Formation de la chargée de mission partenariats de la Fnepe à l'EUS dans le cadre de l'UE sur l'évaluation de l'utilité sociale, animée par les membres du Greus du master 2 ESLM de l'ICP.

2020 – L'EPE 74 bénéficie de l'appui de la Fédération et de l'accompagnement d'une chercheuse du Greus pour mettre en place la démarche d'EUS dans l'EPE.

Perspective 2021 – Terminer l'évaluation de l'utilité sociale de l'EPE 74 et en initier d'autres dans le réseau.

LE CAS DE L'EPE 74

ENJEUX PRIORITAIRES

INTERNES

- Travailler sur l'identité de l'EPE et retrouver du sens
- Définir qui l'on est et pas uniquement par ce qui est fait
- Aller de l'avant, créer du commun, une nouvelle dynamique

EXTERNES

- Communiquer autrement en pouvant parler de l'identité de l'EPE et pas uniquement du panel d'actions proposées
- Avoir une meilleure lisibilité à l'extérieur

ENJEUX SECONDAIRES

- Valoriser les actions (qualitativement et quantitativement), avoir un référentiel pour les partenaires externes et les financeurs
- Trouver des indicateurs propres qui viennent donner du sens pour les nouveaux arrivants à l'EPE.

CONSTITUTION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Nicole Massard, présidente de l'EPE
Richard Besses, psychologue, accompagnement dans les difficultés scolaires
Sophie Dahi, directrice de l'EPE
Florence Collignon, responsable formation
Marilyne Texier, médiatrice familiale, formatrice
Florence Salmon, secrétaire, pôle médiation familiale

La Fnepe a intégré en 2020 le parcours évaluation du programme de recherche-action « Les réseaux en tête » lancé par Le Mouvement Associatif en partenariat avec ADASI. Le but de ce parcours et de renforcer le rôle des têtes de réseau pour qu'elles mobilisent et accompagnent leur réseau dans des démarches d'évaluation adaptées aux spécificités associatives.

L'évaluation étant un enjeu important pour le réseau, la Fnepe renforce ses compétences et adapte les méthodes et outils de l'EUS au plus près des différents terrains rencontrés. Le but étant l'élaboration et le développement d'une culture de **l'évaluation qui tienne compte des spécificités associatives.**

Ce parcours s'achèvera en automne 2021.

« Ce sont les structures qui définissent leur utilité sociale avec les parties prenantes. Elle dépend du contexte, de l'époque, de l'enjeu défini… Elle laisse la possibilité à "l'invisible", au "banal", d'émerger. Une démarche d'évaluation de l'utilité sociale s'expérimente, il s'agit d'une recherche-action permanente. »

Noëlle Mariller
vice-présidente de la Fnepe

Fnepe

ecole des parents et des educateurs
FÉDÉRATION NATIONALE

180 bis, rue de Grenelle | 75007 Paris
Tél. : 01 47 53 62 70
Fax : 01 47 53 62 84
contact@ecoledesparents.org

www.ecoledesparents.org

www.facebook.com/FNEPE/